



Mairie de Belrain

2. Rue Russelot

COMPTE RENDU REUNION DU

24 NOVEMBRE 2015

Présents : Mesdames PUNT Tineke et MAUCOTEL Sylviane, Messieurs CHARUEL Sébastien, SAVY Steeve, GONDOUIN Patrick

Monsieur CHAVANNE Nicolas est arrivé à 21h45

Monsieur CHARUEL Sébastien est désigné secrétaire de séance

Séance ouverte à 20H40

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 OCTOBRE 2015

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil leur approbation concernant le dernier compte-rendu du conseil municipal.

Chaque membre ayant été destinataire du compte-rendu et aucune observation n'ayant été formulée, le conseil municipal valide le document à l'unanimité.

PROJET SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire informe le conseil que le projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été validé par la Communauté de Communes Entre Aire et Meuse et que chaque commune doit délibérer sur le texte suivant :

- Réaffirme son attachement à l'esprit communautaire développé au sein de notre EPCI et de notre territoire depuis la création de la communauté de communes Entre Aire et Meuse et, à ce titre, sera vigilant quant à la conservation d'un niveau d'intégration et de mutualisation équivalent à l'actuel,

- Mandate l'exécutif, autour de Monsieur le Président, pour engager les travaux préparatoires (audit financier, diagnostic juridique et technique des compétences et engagements contractuels, organisation de la gouvernance ...) aux échanges et négociations à mener avec la communauté de communes de Triaucourt-Vaubécourt dans la perspective d'une fusion effective au 1er janvier 2017, et présenter, sur la base de ces éléments, une proposition de mandat de négociation,

- Restera particulièrement attentif au devenir des compétences actuellement exercées telles que la voirie, l'assainissement et la préservation des cours d'eau, l'élaboration des documents d'urbanisme et les opérations de densification des cœurs de village, le développement numérique, le service emploi (service mutualisé sous forme de prestations de services pour effectuer diverses tâches d'entretien), la cohésion sociale

notamment au travers du CIAS qui sont illustrées par le degré actuel d'intégration de la Communauté de Communes Entre Aire et Meuse.

De même, le devenir de la compétence scolaire, prise en charge par la Communauté de Communes de Triaucourt-Vaubécourt, mais assurée par les communes, via des syndicats intercommunaux, au sein de notre territoire, devra être examiné avec la plus grande attention notamment au regard de son impact sur les transferts de fiscalité et les capacités financières des communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 1 voix contre, 1 abstention et 2 voix pour en excluant le paragraphe sur la suppression du SIS Entre Aire et Meuse et 1 voix pur l'intégralité du texte soumis par la Codecom :

- Décide d'émettre un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,

ADHESION ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'adhérer à l'association des Maires Ruraux et charge le maire de signer tout document nécessaire à cette opération ;

TRAVAUX CANIVEAUX RUE DE LA FONTAINE

La question est reportée à un conseil municipal ultérieur.

REPAS DES AINES

Monsieur le Maire interroge le conseil sur la reconduction du traditionnel repas des aînés du village. Le conseil accepte à l'unanimité de renouveler cette manifestation sous réserve de la participation des personnes. Dans le cas d'indisponibilité, des colis de fin d'année seraient distribués.

EMPRUNTS OPERATIONS INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire propose au conseil la contraction de deux emprunts afin de financer l'opération « Réserve incendie » et « Arrêt de bus ».

- Un prêt relais sur 2 ans pour l'avance du montant de la TVA et des subventions soit 8 500 euros

- Un prêt sur 5 ans pour financer le reste des opérations soit : 5 000 euros

Il fait part au conseil des propositions du Crédit Mutuel.

Après délibération, le conseil autorise le maire à l'unanimité à réaliser auprès du Crédit Mutuel :

- un emprunt d'un montant de 8 500 euros sur une durée de deux ans et dont le remboursement s'effectuera par affectation in fine.

Taux réel d'intérêt pour l'emprunteur : 1,00 % fixe

Forfait frais de dossier : 150 €

Intérêts arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil

- un emprunt d'un montant de 5 000 euros sur une durée de 5 ans
- Taux réel d'intérêt pour l'emprunteur : 1,20 % fixe
- Forfait frais de dossier : 150 €
- Trimestrialités constantes en capital et intérêts : 257,95 €
- Ces emprunts seront contractés aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

TARIFS BAUX RURAUX

Monsieur le maire informe que certains baux sont arrivés à échéance et qu'il est nécessaire de fixer le prix à l'hectare pour tout renouvellement ou nouveau bail.

Après délibération et au vu des prix mini et maxi départementaux, le conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs comme suit :

- 109,00 € à l'hectare

DEMISSION DU 1^{ER} ADJOINT

Monsieur le maire informe le conseil que la demande de démission de Monsieur Dupuis Aymeric a été acceptée par Monsieur le Préfet.

Madame Maucotel Sylviane, deuxième adjoint devient, au vu du tableau du classement des élections municipales, 1^{er} adjoint.

Monsieur le Maire interroge le conseil sur l'opportunité d'élire un deuxième adjoint. Après délibération, le conseil décide de ne pas élire de deuxième adjoint.

Il est nécessaire de réaffecter les délégations et représentations au sein des divers organismes du 1^{er} adjoint.

Madame Maucotel Sylviane : Suppléante au Conseil Communautaire

- Commission Environnement Codecom Entre Aire et Meuse

Monsieur Chavanne Nicolas :

- Suppléant au Syndicat d'Electrification
- Titulaire au Sis Entre Aire et Meuse
- Commission voirie Codecom Entre Aire et Meuse

Monsieur Savy Steve

- Commission Service Emploi Codecom Entre Aire et Meuse

Monsieur Charuel Sébastien :

- Responsable Comité Bois

Le suivi du dossier éolien est assuré par Messieurs Chavanne et Savy et Madame Punt.

QUESTIONS DIVERSES

- Ma Rue Prend l'Aire : Mme Maucotel informe que des ateliers préparent le nouveau festival et qu'une représentation du village serait souhaitée. S'adresser à Monsieur Pascal Toupet pour plus d'informations.
- Etat d'Urgence : Madame Maucotel donne un contre-rendu de la réunion organisée par Monsieur le Préfet sur le risque attentat et les dispositions de l'Etat d'Urgence.
- Monsieur le Maire informe que le défibrillateur est en fonction et qu'une information va être distribuée aux habitants.

La séance est levée à 22h45